

Race, racialisation et histoire : compte-rendu et réflexions sur la livraison d'automne 2016 des *Cahiers d'histoire*

Bernard Ducharme, titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de Montréal et en études romanes de l'Université Paul-Valéry-Montpellier III

La livraison 33-2 de l'automne 2016 des *Cahiers d'histoire* de l'Université de Montréal fait le point sur l'histoire du racisme. *La race, la racialisation et l'histoire* est construit selon les procédés habituels des *Cahiers* : le numéro, bâti par une équipe d'étudiantes des cycles supérieurs du département d'histoire (mentionnons les rédactrices en chef Florence Prévost-Grégoire et Magalie Fournier-Plouffe et la responsable de publication Anaïs Hélie-Martel), est publié sous la direction d'un professeur du département, cette fois David Meren, un spécialiste de l'histoire des nationalismes au Canada. Au total, le dossier comporte 8 articles en plus de la présentation du directeur, écrits par des candidats à la maîtrise ou au doctorat de divers horizons. Les responsables de la publication ont eu la bonne idée de disposer les textes en ordre chronologique, du XVIII^e siècle à nos jours, ce qui facilite la tâche au lecteur soucieux d'envisager l'ampleur du phénomène dans la durée. Nous nous attacherons précisément ici à rendre compte des différentes contributions en nous efforçant de les restituer dans une vision d'ensemble de l'histoire du racisme. Nous tenterons par la suite d'indiquer, par une réflexion sur quelques absences, des directions que pourrait prendre la réflexion suite à la lecture de ce dossier fécond.

D'emblée, le directeur David Meren ancre le dossier dans l'actualité. Sa présentation rappelle les grands événements racialisés de l'actualité internationale — les attentats terroristes et la rhétorique les entourant, le mouvement *Black Lives Matter*, la campagne électorale de Donald Trump — en prenant soin de rappeler que le Québec participe à cette dynamique générale : les polémiques sur les « valeurs québécoises », les controverses sur le *blackface*, les morts de Fredy Villanueva, Alain Magloire et Bony Jean-Pierre¹, les abus sexuels contre les femmes autochtones à Val-d'Or comme ailleurs et le mouvement *Idle no more* sont autant d'événements rappelant que racialisation et racisme sont bien présents dans la Belle Province, contrairement à ce que prétendent les conservateurs. Événement particulièrement tragique, l'attentat de la mosquée de Québec a eu lieu après la publication de ce volume, s'ajoutant à la longue liste mentionnée par Meren. Il précise également ce qu'il entend par le mot « race » : « Quand j'emploie ce mot, je ne veux en aucun cas supposer une réalité objective

¹ Après la publication de ce numéro des *Cahiers d'histoire*, l'affaire de Bony Jean-Pierre a connu un développement significatif avec la mise en accusation au criminel du policier qui a ouvert le feu sur celui-ci. Voir Marco Fortier et Marie-Michèle Sioui, « ["Un petit pas vers la justice" à Montréal-Nord](#) », *Le Devoir* (25 mai 2017), en ligne.

ou biologique, mais plutôt une construction sociale et politique qui, dans son expression la plus simple, s'appuie sur des différences physiques apparentes, mais finalement superficielles. » (p. 6) Il offre par la suite un panorama bref, mais efficace, du contexte dans lequel la réflexion sur la construction sociale des « races » s'est imposée aux sciences sociales à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Il souligne le malaise que le concept suscite dans l'espace francophone (ce malaise même qui me pousse à mettre le mot entre guillemets), où les logiques raciales tendent à se dissimuler derrière une tradition universaliste, tandis que son usage est plus commun dans l'espace anglo-saxon, où les racialisations furent traditionnellement plus explicites. Ces usages ont fait de la « race » une construction sociale structurant les rapports de pouvoirs entre différents groupes et le concept analytique utilisé en sciences sociales pour rendre compte de ces rapports.

Le premier texte nous amène au XVIII^e siècle, où nous découvrons les deux premiers Polynésiens à s'être rendus en Europe. Dans « **De Polynésie à l'Europe des Lumières. Représentation raciale d'Aotourou et d'Omai en Europe 1769-1776** », Marc-André Desmarais, diplômé de maîtrise, analyse les constructions raciales à travers lesquelles les Européens ont représenté les deux Polynésiens. Tout en étudiant le processus de représentation des deux voyageurs dans les salons de la bonne société européenne, l'auteur ne néglige pas pour autant l'agentivité de ceux-ci : l'un et l'autre poursuivent des objectifs d'élévation sociale dans leur société d'origine et des stratégies d'adaptation et d'usage des codes de civilité européens. Plus habile à compenser ses faiblesses et s'appropriier les normes européennes qu'Aotourou, Omai a brillé dans les salons anglais, tandis que son compatriote plus malheureux se retrouve enfermé dans des descriptions méprisantes. Il est particulièrement intéressant de noter que les processus de racialisation d'Omai et Aotourou, respectivement renvoyés à des images de « bon » et de « mauvais » sauvages, reflètent moins les impératifs de la construction impériale en cours que les luttes de pouvoir opposant alors les élites européennes entre elles. L'image d'Omai, en particulier, fut utilisée pour opposer sa maîtrise « naturelle » des codes sociaux — ainsi qu'il convient à une noblesse « de naissance » — à la maîtrise moins satisfaisante d'une aristocratie générique (de parvenus ?) et, *a fortiori*, à la grossièreté des roturiers. L'essai de Desmarais peut ainsi être mis en parallèle au processus de racisation auquel les aristocraties européennes ont procédé pour maintenir leur rang lorsque, après la guerre de Cent Ans, elles perdirent le monopole de la chose militaire². Les thèses raciales de Boulainvilliers, construites au XVIII^e siècle pour affirmer la supériorité de la noblesse sur la bourgeoisie et dénoncer les pratiques d'ennoblissement, reflètent la lutte de l'aristocratie pour préserver ses privilèges. Ce racisme « de classe » est resté fortement présent dans les représentations européennes jusque vers le milieu du XIX^e siècle, car il permettait aux aristocrates, notamment français, de renverser à leur avantage le récit de la « lutte des classes » qui s'est épanoui dans la foulée des révolutions européennes. On notera à cet effet la proximité de publication de *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau (1853) et du *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels (1848)³.

Les deux textes suivants nous éloignent de la correspondance entre racisme de classe et racisme ethnique en faisant entrevoir le rôle qu'ont joué les théories raciales dans la vie des grands empires coloniaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Francis Abud, candidat à la maîtrise en éducation de l'Université McGill, étudie leur rôle dans « **Les races latines au**

² Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002, coll. « Tel », p. 23-27.

³ Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2014, coll. « Pluriel », n° 27, p. 79-81.

service de la grande pensée du règne de Napoléon III. L'expédition française au Mexique 1861-1867 ». C'est précisément par une interprétation des thèses de Gobineau, mentionné à l'instant, que se construit la justification raciste d'une politique impériale menée par la France. L'expédition se justifie par la construction d'une idéologie opposant la race latine (France, Mexique), raffinée, à la race anglo-saxonne (États-Unis), barbare. On note la persistance de l'association des thèmes de race et de civilité. Dans la pensée impériale de Napoléon III, les Français ont la responsabilité de régénérer la race latine mexicaine, jugée moins industrielle que sa contrepartie française, pour s'opposer à l'expansionnisme anglo-saxon. Les théories raciales permettent également à l'empereur de justifier son autoritarisme, car elle associe aux races des régimes politiques qui leur seraient plus « naturels » : la monarchie pour les Latins et la république pour les Anglo-saxons. Si ce texte montre comment les idéologies racistes permettent de penser la politique extérieure d'un empire, le suivant montre plutôt comment elles régulent les populations à l'intérieur des empires, non sans créer des tensions importantes. En effet, dans « **At His Majesty's Service : Racial Policies, Policing, and Revolutionaries in Pacific Canada** » (le seul du recueil à avoir été écrit en anglais), Matthieu Caron, étudiant au doctorat à l'Université de Toronto, examine les liens entre le contrôle de l'immigration au Canada et l'émergence du nationalisme indien au tournant du XX^e siècle. Nous y découvrons l'idéologie de la colonisation de la Colombie-Britannique (province créée en 1871), marquée par la volonté de perpétuer un « Canada Blanc », mais confronté au même moment à la croissance des immigrations asiatiques. Si des quotas d'immigration sévères pouvaient être assez facilement être imposés sur les migrations chinoise ou japonaise, le cas des migrants provenant d'Inde était beaucoup plus délicat, car ceux-ci étaient sujets de l'Empire britannique. Sans refaire le détail de la reconstitution de Caron, nous noterons comment les obstacles opposés aux migrants indiens sont entrés en contradiction avec les promesses de mobilité qu'une citoyenneté britannique avait pu offrir. Révélés au grand jour, avec beaucoup d'habileté, par les nationalistes indiens, ces obstacles furent le moment d'une prise de conscience des systèmes d'oppression constitutifs de l'Empire : « If they could not be free in the United States, Canada or elsewhere in the Empire, and India being part of this Empire, where could they find relief? » (p. 94).

Le quatrième article, intitulé « **Le processus de racialisation du cas Sacco-Vanzetti : entre pouvoir et résistance** » et signé Anaïs Hélie-Martel, candidate à la maîtrise en histoire à l'Université de Montréal et codirectrice du numéro, approfondit les enjeux des phénomènes de racialisations dans la vie intérieure des États, cette fois à travers une affaire judiciaire qui a eu lieu aux États-Unis dans les années 1920. Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, anarchistes d'origine italienne, furent arrêtés en 1920, par la police du Massachusetts, pour vol et meurtre. Ils furent exécutés sept ans plus tard après un procès aussi long que médiatisé, alors même que leur culpabilité semble plus que douteuse. L'autrice reconstitue la manière dont l'ethnicité et l'orientation politique des prévenus furent utilisées contre eux, au cours de l'enquête comme du procès, palliant à la faiblesse des preuves réelles. Elle propose en filigrane une réflexion sur les racialisations des intermédiaires, les « *in-betweens* ». Dans le cas des Italiens, ils étaient associés non seulement au milieu du crime, mais également à des idéologies (anarchisme, radicalisme) qui, elles-mêmes, étaient associées au crime par le jeu des préjugés. Ainsi, non seulement « [l]es deux hommes sont devenus criminels au cours du procès, car c'était l'image que la population américaine leur renvoyait (p. 112) », mais on assiste également à une « racialisation des idéologies », car « le radicalisme a été dépeint comme une composante de l'identité italienne contribuant à la racialisation [de Sacco et Vanzetti] » (p. 112-113). Par ailleurs, Hélie-Martel analyse également le système de défense des accusés, qui reprenait les catégories dans lesquels ils se retrouvaient renfermés (Italiens,

anarchistes) pour tenter de les associer à des traits positifs. Nous signalerons, pour notre part, que ce système de défense s'inscrit dans une logique de retournement du stigmaté⁴.

Jonathan Vallée-Payette, candidat à la maîtrise en histoire de l'UQÀM, pour sa part, nous propose un article intitulé « **Ségrégation raciale et géographique : le cas de Newark au New Jersey, 1937-1967** » qui éclaire plusieurs aspects de la situation des Afro-Américains aujourd'hui, puisque ses recherches portent sur les processus de ghettoïsation et de mobilisation politique. En analysant le cas de Newark, au New Jersey, il montre comment une série de mécanismes ont contribué à une homogénéisation raciale des quartiers newarkais : clauses restrictives par lesquelles des résidents s'engageaient à ne pas vendre leur logis à des Afro-Américains, assurances par la Federal Housing Authority d'hypothèques composant ce type de clauses (jusqu'en 1950), garanties supérieures offertes pour des quartiers racialement homogènes et dévalorisation *a contrario* des quartiers hétérogènes. Dans la seconde partie de son article, l'auteur montre comment, marginalisés politiquement par la répartition urbaine et le découpage des cartes électorales, les Afro-Américains se sont politisés « sur des bases autonomes du pouvoir local » (p. 139).

Nous effectuons un retour au Canada avec les trois derniers articles de la livraison, également ceux qui portent sur les époques les plus récentes. Ces trois études ont en commun de situer l'objet de leur analyse à des époques où les idéologies classiques fondées sur les thèses scientifiques du racisme étaient discréditées. Elles construisent donc leurs analyses autour du concept de *racelessness*, récit typiquement canadien sur la négation de tout conflit racial au pays. Antoine Brousseau Desaulniers, candidat au doctorat en histoire à l'UQÀM, étudie, dans « **Comme bouillabaisse, cela en est une bonne, M. le Président". Les responsables politiques québécois, les relations internationales et la race (1960-1971)** », les enjeux de l'essor des relations internationales du Québec dans la décennie 1960 en examinant la place qu'occupent d'autres pays que la France dans les stratégies du gouvernement provincial. Pour l'auteur, les relations nouées entre la province de Québec et différents pays d'Afrique noire servent avant tout à l'affirmation face au gouvernement fédéral. Les partis d'opposition ridiculisent régulièrement les pays d'Afrique noire — en particulier le Gabon, premier pays de la région où se rend une délégation québécoise en 1967 — dans la mesure où cela leur permet de critiquer d'autres aspects de la politique de l'Union Nationale. Aux yeux de l'auteur, l'épisode des « gabonneries » (moqueries envers le Gabon) démontre que la *racelessness* n'est qu'un masque pour des préjugés bien réels.

Suit un article particulièrement éclairant sur les politiques fédérales à l'égard des autochtones. « **Une grande fête canadienne" : les Autochtones et le programme Arts et culture des Jeux olympiques de Montréal** », signé Mélissa Bureau-Capitano, candidate à la maîtrise à l'Université de Montréal, étudie la participation des artistes des peuples autochtones au programme Arts et culture lors des Jeux olympiques de Montréal. L'autrice s'appuie sur l'étude d'Eva Mackey (*The House of Difference : Cultural Politics and National Identity in Canada*, 1999) pour analyser les enjeux racistes du multiculturalisme, formulé en 1971 : « Selon Eva Mackey, les élites canadiennes virent dans le multiculturalisme une manière de neutraliser le danger que représentaient à cette époque l'émergence du nationalisme québécois et la politisation accrue des minorités ethniques et raciales pour l'unité et la stabilité de la nation canadienne » (p. 174). Alors que deux ans plus tôt, les libéraux publiaient le *Livre blanc*, afin de dissoudre les communautés autochtones, la résistance à ce projet d'assimilation les a amené à reformuler leur projet, préservant les

⁴ Erving Goffman, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.

communautés autochtones, mais reconduisant une représentation de celles-ci qui les réduisait à des « ressources culturelles ». Dans la représentation multiculturelle de la Nation canadienne que le programme olympique souhaitait offrir, les minorités autres qu'anglophone et francophone étaient réduites à des traditions folklorisées. Par ailleurs, le nombre des artistes autochtones y fut limité par crainte qu'ils ne se servent de la vitrine offerte par les Jeux pour faire connaître leurs revendications (p.181). Des groupes autochtones ont cependant participé au programme Arts et culture dans le but de faire connaître leur culture sans détournements et de lutter contre les stéréotypes dont ils étaient victimes.

Le dernier texte, enfin, signé Carol-Ann Bellefeuille, candidate au doctorat en études germaniques de l'Université de Cergy-Pontoise, s'intitule « **La campagne référendaire de 1995 : un discours racialisé** ». En analysant les discours des deux camps, qui cherchaient pourtant tous deux à éviter l'ethnisation des enjeux, l'auteur conclut que « les deux camps fondaient leur projet sur une même conception racialisée de la nation et de l'ordre international en mobilisant des arguments qui supposent la division et la hiérarchisation des peuples » (p. 186). Ces analyses sont sans doute celles qui, dans l'ensemble du volume, ont le plus grand potentiel de déranger les lecteurs nationalistes de part et d'autre — pour ma part, je m'avouerai davantage troublé qu'un événement marquant de mon adolescence soit désormais un objet d'histoire ! Pour dépister le caractère racialisé des discours de part et d'autre, Carol-Ann Bellefeuille procède principalement par deux moyens : elle met au jour une multitude de citations des deux camps, parfois très explicites, procédant à des hiérarchisations des peuples ; par ailleurs, elle examine les recours à des mémoires, des mythes et des concepts hérités des idéologies coloniales du XIX^e siècle. C'est sans doute le principal mérite de cette analyse que de procéder à l'archéologie des discours pour montrer comment des idéologies explicitement racistes peuvent contaminer par sédimentation des idéologies dont les promoteurs se croient affranchis de toute référence raciale.

La race, entre la langue des acteurs et celle des historiens

Quelques absences sont à signaler. Précisons d'emblée qu'on ne saurait reprocher à personne ces absences, puisqu'un numéro comme celui-ci est soumis au hasard des propositions soumises en réponse à l'appel à contribution. Par ailleurs, on ne pourra affirmer, en l'absence d'une recension systématique de la production récente, que ces absences représentent quelque tendance que ce soit. Néanmoins, notons l'absence de deux thèmes paradigmatiques des études sur les phénomènes racistes, la traite négrière transatlantique et l'antisémitisme. Absence également d'un thème qui fait pourtant couler beaucoup d'encre — il est vrai encore peu exploré par les historiens.nes — celui de l'islamophobie. Signalons par ailleurs — et nous avancerons ici l'hypothèse que cette absence-ci est le signe d'une tendance — une unité assez profonde de la méthode entre les textes sur un point : Dans l'ensemble du recueil, la notion de « race » est tend à être employée comme catégorie *analytique* dans la signification sociale indiquée par David Meren en introduction. En d'autres termes, nous pourrions dire qu'elle est principalement employée dans sa signification « *etic* ». Il faut expliquer ce dernier terme : les notions d'*etic* et d'*emic* sont employées, notamment par les microhistoriens.nes, pour discuter du rapport entre le vocabulaire employé par les historiens.nes (*etic*) et celui employé

par les acteurs des événements qu'ils étudient (*emic*)⁵. Comme catégorie *etic*, la notion de race sert à analyser la production de groupes sociaux hiérarchisés entre eux. Elle porte l'ambition non seulement de produire un savoir sur les mécanismes de domination racistes, mais également de participer à leur déconstruction en les révélant. Lorsqu'il ou elle emploie la race comme catégorie *etic*, l'historien.ne retrouve la race en établissant un ensemble de critères qui lui permettent de reconnaître la relation de domination entre groupes. Les essais regroupés dans *La race, la racisation et l'histoire* sont pour la plupart des variations — au demeurant excellentes — sur cette méthodologie, ce qui a l'avantage d'offrir au recueil une uniformité stimulante. En revanche, lorsqu'il ou elle s'intéresse à la race comme catégorie *emic*, l'historien.ne cherche d'abord et avant tout à savoir si dominants et dominés emploient le mot « race » pour décrire et justifier la forme que prennent leurs relations. Ce qui caractérise les théories du « racisme biologique » par rapport à d'autres formes de racisme, c'est précisément ce niveau *emic* : il s'agit d'une configuration dans laquelle les dominants eux-mêmes justifient leur domination en revendiquant explicitement une théorie raciale. Il faut signaler plusieurs nuances à notre observation d'une prépondérance de l'*etic* sur l'*emic* dans le recueil : Marc-André Desmarais ouvre son texte sur le caractère anachronique de la notion de « race », dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, au XVIII^e siècle ; le texte de Francis Abud, portant sur l'impérialisme de Napoléon III se réfère clairement à l'idéologie autojustificative de la domination impériale ; le langage *emic* affleure par ailleurs régulièrement dans les textes, ne serait-ce que par les citations, mais sans qu'on ne propose, en général, une réflexion sur sa cohésion interne. L'intérêt qu'il y a à s'attarder au rapport entre l'*etic* et l'*emic* me semble capital dans une interprétation générale du racisme sur la longue durée. Le « racisme biologique », tel qu'il est apparu à partir du processus de « biologisation » du mot « race » qui s'est opéré dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁶ et est demeuré la référence jusqu'à la fin de la première moitié du XX^e siècle, a été l'exemple paradigmatique de la domination raciste en raison de la proximité entre l'*emic* et l'*etic* : le langage qui en rendait raison en termes de construction de dominations sociales utilisait un vocabulaire semblable à l'autojustification scientifique des racistes. Or, après la Deuxième Guerre mondiale, l'idéologie du racisme biologique s'est décomposée et délégitimée sous les coups de grandes luttes : contre l'antisémitisme, contre la ségrégation aux États-Unis, contre l'apartheid en Afrique du Sud, contre le colonialisme. C'est en réponse à ces ébranlements que se construisent de nouvelles idéologies identitaires destinées à neutraliser l'élan des mouvements revendicatifs. Au Canada, ce mouvement se traduit par l'énoncé du multiculturalisme et le débat constitutionnel débouchant sur la *racelessness* à laquelle se réfèrent Meren, et les trois derniers articles (p. 9-10, 148-150, 174-175, 187), l'évacuation des débats sur les questions raciales. À partir des années 1980, on a commencé à diagnostiquer l'apparition d'un « nouveau racisme » construit et justifié à partir de référents culturels plutôt que raciaux, les « nouveaux racistes » reconnaissant d'emblée qu'il n'existait pas de « races humaines »⁷. La composante de ces formes de racisme qui fut d'emblée perçue comme « nouvelle » fut précisément ce référent culturel, anti-racial, qui compliquait la tâche des mouvements antiracistes. La complication venait de l'écart qui s'était soudainement créé entre le langage de la critique (*etic*) et celui de l'idéologie raciste (*emic*). Cette critique sur la

⁵ Carlo Ginzburg, « Nos mots et les leurs. Une réflexion sur le métier de l'historien, aujourd'hui », *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, no. HS-2013, 2013, p. 1910209 ; Simona Cerutti, « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Pragmatismes*, n° 15, 2008, p. 147-68.

⁶ On consultera sur ce phénomène les cinq chapitres composant la première partie de Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Richard, dir. *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, La Découverte, 2014, coll. « Recherche », 380 p. Je remercie ma collègue Christine Chevalier-Caron d'avoir attiré mon attention sur cette référence.

⁷ Steve Garner, *Racisms. An Introduction*, Los Angeles, Sage, 2009, p. 129-42.

manière usuelle de concevoir le racisme, par un retour sur l'histoire antérieure à celle du racisme biologique, en vint à renverser la perspective : ce dernier ne serait pas le *modèle*, mais l'*exception* dans l'histoire du racisme. Les racismes antérieurs se seraient créés sur les idéologies ne prenant pas la « race » biologique comme argument pour se légitimer, mais présenteraient des caractères culturels ou religieux. Étienne Balibar, en particulier, a souligné l'importance de cette évolution, car s'il est possible de caractériser le racisme par l'expérience de ses victimes, il faut, pour comprendre sa persistance, étudier comment son idéologie justificatrice permet de souder une communauté de dominants⁸. Ce retour sur l'histoire antérieure au racisme biologique légitime l'usage du terme de « racisme » pour rendre compte des « nouveaux racismes ». Il interpelle cependant directement les historiens.nes, car il est fondé sur un usage de leur travail et qu'ils seront par conséquent directement impliqués dans la validation ou la récusation de cette démarche. Pour cette raison, les historiens.nes ne devraient pas hésiter à se saisir de la question du racisme à des époques bien antérieures à son autodénomination scientifique. J'en donnerai brièvement pour exemple le débat sur le racisme qui agite le champ des études qui m'occupe le plus, celui de l'espace ibérique du XVI^e siècle, depuis une vingtaine d'années. L'Espagne du XVI^e siècle a toujours fait l'objet d'une attention soignée des théoriciens.nes du racisme à travers, notamment, les travaux des historiens.nes des persécutions des juifs⁹. Les débats sur le racisme dans l'Espagne du XVI^e siècle posent déjà le problème aigu du statut du langage utilisé par les dominants pour justifier discriminations (statuts de *pureté de sang* qu'on trouvait dans l'Espagne moderne), exploitations et persécutions (inquisitoriales, civiles, expulsions des juifs et des morisques) : le sens même des mots « race » et « ethnique » y renvoyaient à la religion plutôt qu'à la biologie et ne semblent pas suggérer une diversité de groupes humains distincts dans leur nature. Ces constats ne manquent pas de complexifier l'analyse du rapport entre l'*etic* (le racisme tel que nous l'entendons) et l'*emic* (l'usage des termes employés par les Espagnols de cette époque)¹⁰. La mise en relation de ce type de débats avec ceux portant sur les racismes du XIX^e siècle et de notre époque me semble fondamentale. En effet, il s'agit de situer, les unes par rapport aux autres, trois formes de dominations. Deux grandes hypothèses s'affrontent : faut-il considérer que le racisme « biologique » fut une sorte de « parenthèse » dans les systèmes de domination raciaux et que le néo-racisme constituerait, en conséquence, un « retour à la normale » ; faut-il plutôt considérer, en se fondant sur le postulat que l'histoire ne se répète jamais¹¹, que nous sommes face à un récit en trois grandes périodes des systèmes de domination ? L'enjeu est une vision d'ensemble de l'histoire du racisme. En d'autres termes, une meilleure compréhension des enjeux posés par le néo-racisme, notamment l'écart entre le langage (*etic*) de sa critique et celui (*emic*) de sa justification, implique une réflexion approfondie sur les systèmes de domination anciens, qui nous permettent de retrouver une dissociation entre l'*etic* et l'*emic*. Ces considérations soulèvent bien des difficultés qu'il n'est pas possible d'aborder ici dans toutes leurs nuances, mais suffisent, je crois, pour convaincre ceux qui souhaiteraient tenter l'aventure de la pertinence d'entreprendre une double démarche : enrichir les analyses qui nous sont proposées à la fois des enjeux du rapport *etic/emic* et de

⁸ Étienne Balibar, « Y a-t-il un "néo-racisme" ? », dans Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1997, p. 27-41 ; Steve Garner, *Racism. An Introduction...*, p. 142.

⁹ Par exemple : Étienne Balibar, « Le "racisme de classe" », dans Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe...*, p. 278. Balibar s'appuie sur la lecture de Léon Poliakov.

¹⁰ Antonio Feros, « Reflexiones atlánticas: identidades étnicas y nacionales en el mundo hispano moderno », *Cultura Escrita y Sociedad*, n° 2, 2006, p. 85-115.

¹¹ William H. Sewell Jr., *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 2005, p. 6-7.

la longue durée pour mieux comprendre l'histoire du racisme. C'est notre conviction que la compréhension de ces questions est nécessaire au réarmement des critiques actuelles du racisme.

Ces brèves réflexions sur le rapport entre l'*emic* et l'*etic* appliqué à la notion de race, on le voit, ne brisent pas l'unité d'ensemble des réflexions offertes dans le volume, mais tend à complexifier les enjeux. On pourrait également — mais l'espace nous manque — tenter un niveau supplémentaire de complexité en cherchant, au-delà de l'unité des textes que nous avons cherché à reconstituer, les tensions qui les traversent. Quoi qu'il en soit, on trouvera dans ce volume l'occasion de multiples réflexions sur l'histoire et l'actualité du racisme.

Sommaire du volume *La race, la racialisation et l'histoire*

« Mot du directeur », par David Meren

« De Polynésie à l'Europe des Lumières. Représentation raciale d'Aotourou et d'Omai en Europe 1769-1776 », par Marc-André Desmarais

« Les races latines au service de la grande pensée du règne de Napoléon III. L'expédition française au Mexique 1861-1867 », par Francis Abud

« At His Majesty's Service : Racial Policies, Policing, and Revolutionaries in Pacific Canada », par Matthieu Caron

« Le processus de racialisation du cas Sacco-Vanzetti : entre pouvoir et résistance », par Anaïs Hélie-Martel

« Ségrégation raciale et géographique : le cas de Newark au New Jersey, 1937-1967 », par Jonathan Vallée-Payette

« "Comme bouillabaisse, cela en est une bonne, M. le Président". Les responsables politiques québécois, les relations internationales et la race (1960-1971) », par Antoine Brousseau Desaulniers

« "Une grande fête canadienne" : les Autochtones et le programme Arts et culture des Jeux olympiques de Montréal », par Mélissa Bureau-Capuno

« La campagne référendaire de 1995 : un discours racialisé », par Carol-Ann Bellefeuille.

Pour en savoir plus

BALIBAR, Étienne. « Le "racisme de classe" ». Dans BALIBAR, Étienne et Immanuel WALLERSTEIN. *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris, La Découverte, 1997, p. 272-288.

BALIBAR, Étienne. « Y a-t-il un "néo-racisme" ? ». Dans BALIBAR, Étienne et Immanuel WALLERSTEIN. *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris, La Découverte, 1997, p. 27-41.

DUCHARME, Bernard. « Race, racialisation et histoire : compte-rendu et réflexions sur la livraison d'automne 2016 des *Cahiers d'histoire* ». *HistoireEngagee.ca* (19 juin 2017), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=7159>.

BANCEL, Nicolas, Thomas DAVID et Dominic RICHARD, dir. *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*. Paris, La Découverte, 2014, coll. « Recherches », 380 p.

CERUTTI, Simona. « [Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle](#) ». *Pragmatismes*, n° 15 (2008), p. 147-168.

CRAVERI, Benedetta. *L'âge de la conversation*. Paris, Gallimard, 2005, coll. « Tel », 686 p.

FEROS, Antonio. « Reflexiones atlánticas: identidades étnicas y nacionales en el mundo hispano moderno ». *Cultura Escrita y Sociedad*, n° 2 (2006), p. 85-115.

FORTIER, Marco et Marie-Michèle SIOUI, « "Un petit pas vers la justice" à Montréal-Nord ». *Le Devoir* (25 mai 2017). [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/499492/montreal-nord-un-policier-accuse-d-homicide-involontaire>.

GARNER, Steve. *Racisms. An Introduction*. Los Angeles, Sage, 2009, 216 p.

GINZBURG, Carlo. « Nos mots et les leurs. Une réflexion sur le métier de l'historien, aujourd'hui ». *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, n° HS-2013 (2013), p. 191-209.

GOFFMAN, Erving. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 180 p.

NOIRIEL, Gérard. *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*. Paris, Fayard, 2014, coll. « Pluriel », n° 27, 720 p.

SEWELL JR, William H. *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*. Chicago et Londres. University of Chicago Press, 2005, 376 p.